

Image not found or type unknown



Periode de retractation d'un mariage

Par **jad2008**, le **02/03/2008 à 19:31**

Bonjour,rnrnexiste il une période de rétractation après le mariage ? semblable a la durée de 7 jours pour résilier un contrat commercial.rnrnMerci par avance

Par **Jurigaby**, le **02/03/2008 à 19:57**

Bonjour.rnrnNon... Quoique ça pourrait être rigolo!